N° 176 – avril 2025 - 16e année

Terrien interjurassien

Lancement du 11e Concours Suisse des produits du terroir

Bulletin régional d'information du monde rural

CAIB
Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE
AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Courtemelon : Marché & Concours Suisse des produits du terroir … devient FESTIVAL TERROIR SUISSE !

Festival Terroir Suisse

Les produits suisses ont la cote : plusieurs milliers de personnes sont attendues les 27 et 28 septembre 2025 au 11e grand Marché & Concours suisse des produits du terroir à Courtemelon (JU). La manifestation s'agrandit au niveau suisse pour devenir « Festival Terroir Suisse ». Cette année, l'hôte d'honneur sera le Canton de Vaud.

Le 11e Concours suisse des produits du terroir est officiellement ouvert. Les productrices et producteurs intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant. Tous les 2 ans, le Marché & Concours Suisse des produits du terroir revient et se réjouit de sa popularité. Plus de 1'200 spécialités de toute la Suisse s'affronteront pour obtenir les médailles nationales. Les produits régionaux seront évalués de manière anonyme par cinq jurys d'experts - composés de spécialistes, producteurs et consommateurs. Les meilleurs produits recevront une médaille d'or, d'argent ou de bronze. Parmi la trentaine de marques régionales suisses, les produits VAUD CERTIFIÉ D'ICI seront présents sur le Concours Suisse des produits du terroir.

Marché des terroirs suisses : le public pourra rencontrer les producteurs de toutes les régions suisses, lors du grand Marché des terroirs, qui aura lieu à Delémont-Courtemelon, les 27 et 28 septembre 2025. Toutes les régions de Suisse sont représentées, avec comme hôte d'honneur cette année, le Canton de Vaud. Les producteurs peuvent tenir un stand, faire déguster et vendre leurs meilleurs produits, y compris sur le mode « restauration ». Le consommateur pourra repérer les produits médaillés et les acheter. Les Ateliers du goût sont organisés par les paysannes et les chefs du pays. Ils conduiront les groupes au travers du marché pour remplir leur panier. Ces produits sont ensuite dégustés avec le public et commentés.

Conférence internationale « Restauration durable ». Une conférence est organisée en marge du 11e Concours suisse des produits du terroir. Elle aura lieu le 26 septembre 2025, rue Emile-Boéchat 85, Cinemont, 2800 Delémont JU. La conférence permet de réfléchir sur le développement économique, écologique et social des produits régionaux, moteurs de l'économie locale. Elle a pour objectifs de mettre en réseau les acteurs clés, chargés de la promotion et de la mise en valeur des produits régionaux, d'identifier les besoins et attentes de ces différents partenaires, mettre en exergue les bonnes pratiques permettant de développer et mettre en valeur les filières agro-alimentaires et en particulier les produits régionaux, proposer aux acteurs des différentes filières agro-alimentaires des outils et pistes de réflexion visant à la création de valeur à chaque niveau leur permettant ainsi d'agir en moteur de développement régional.

La **« remise des médailles »** se déroulera en présence du Conseiller fédéral Guy Parmelin, vendredi 26 septembre à Cinemont-Delémont et sera suivie d'un repas de gala dans un cadre convivial et chaleureux. Cette soirée a pour objectif de mettre à l'honneur les producteurs médaillés et leurs spécialités régionales. Un grand merci à nos 32 partenaires suisses pour leur soutien.

Inscrivez-vous dès maintenant pour 1 stand au Marché, des produits en compétition ou encore pour exploiter un espace restauration terroir : 15'000 visiteurs sont attendus !

www.concours-terroir.ch

Points forts 2025

- **Concours national** avec plus de 1'200 produits en compétition
- En provenance de 400 productrices et producteurs de toute la Suisse
- **Marché des terroirs suisses :** 150 productrices et producteurs suisses
- **Balades en char pour grand public**
- **Hôte d'honneur** Canton de Vaud
- **Evénement Vache Mère suisse** : finales des championnats suisses de Barbecue
- **Exposition de vaches** des races à viande
- **Ateliers du goût avec les chefs étoilés**
- **La ronde des producteurs : 35 animations du goût** mettant en lumières les producteurs, restaurateurs et jurés du Concours suisse des produits du terroir
- **Allée gourmande** pour la restauration
- **Soirée de gala** et remise des médailles le vendredi 26 septembre 2025 avec Guy Parmelin, l'ensemble des Conseils d'Etat VD et JU
- **Conférence internationale «** Comment accompagner la restauration vers plus de durabilité et plus de régionalité ? ».

regio garantie ROMANDIE

Suisse. Naturellement

PARTENAIRES OR

ALDI SUISSE
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
regio garantie
Schweiz. Natürlich.
LOTERIE ROMANDE
union suisse des paysans
RAIFFEISEN
JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
Kanton Bern
Canton de Berne

PARTENAIRES ARGENT

AOP IGP
DIE SCHWEIZER QUALITÄTSZEICHEN
LES SIGNES DE QUALITÉ SUISSE
IP-SUISSE
TÊTE DE MOINE
FROMAGE DE BELLELAY
delémont

Chambre d'agriculture du Jura bernois

EDITO

Daniela Allemann-Gerber

Un week-end à la ferme : entre clivage et caricature

L'émission *Un week-end à la ferme* diffusée sur la RTS met en scène deux camps opposés : **d'un côté, les véganes, et de l'autre, ce que l'émission appelle régulièrement les « viandards » – bouchers, chasseurs, agriculteurs**. Dès le départ, ce parti pris pose question. Peut-on réellement débattre sereinement de notre alimentation et du monde agricole en réduisant la discussion à une confrontation aussi tranchée ?

Soyons clairs : je ne m'attendais pas à une révolution en regardant cette émission. Il était évident que chaque camp resterait sur ses positions, et que les véganes n'allaient pas subitement remettre en cause leur mode de vie. Ce qui m'intéressait, en revanche, c'était de voir en filigrane les débats qui se dessinent autour de la prochaine initiative en Suisse : **l'initiative Végi**. Car même si le véganisme reste une minorité, il ne faut pas sous-estimer l'impact de certaines idéologies alimentaires qui, sous couvert d'éthique, peuvent aboutir à des revendications extrêmes.

Fondamentalement, chacun est libre de manger ce qu'il veut. Mais là où le débat devient problématique, c'est lorsque certaines idées sont déformées et des images sorties de leur contexte pour appuyer un discours biaisé. **Comparer l'agriculture suisse à celle du Brésil, par exemple, est une aberration totale**. Les conditions d'élevage et de production en Suisse n'ont rien à voir avec les méga-exploitations sud-américaines souvent mises en avant par les militants antispécistes. Une telle manipulation m'exaspère profondément.

Il est vrai que nous ne chassons plus notre nourriture comme autrefois et que beaucoup de gens ignorent totalement le parcours de leur steak avant d'atterrir dans leur assiette. Mais est-ce une raison pour tout diaboliser ? Plutôt que de pousser à une interdiction totale, ne faudrait-il pas plutôt sensibiliser les consommateurs à mieux comprendre et respecter leur alimentation ? Pas en se prosternant devant chaque morceau de viande, bien sûr, mais en adoptant une approche plus responsable : accepter tous les morceaux de l'animal, redécouvrir les bas morceaux, et surtout, prendre le temps de cuisiner. Car aujourd'hui, nous sommes trop gâtés. Nous vivons dans une abondance qui frôle l'excès. Qui a vraiment besoin de 50 sortes de yogourts en rayon ? Si cela existe, c'est uniquement parce que la demande est là.

Et que dire de l'offre végane qui explose ? Ironiquement, alors que ces produits sont censés incarner une alternative plus saine et éthique, un simple coup d'œil à la liste des ingrédients de certains substituts suffit à donner le tournis. Remplis d'additifs, d'huiles ultra-transformées et d'agents de texture, ces aliments ultra-industriels ne sont souvent qu'un mirage nutritionnel.

Mais puisque c'est estampillé « végane », cela devient forcément sain et moralement supérieur. Vraiment ?

En fin de compte, l'alimentation ne devrait pas être une question de camps irréconciliables. Plutôt que de tomber dans des discours dogmatiques, pourquoi ne pas **recentrer le débat sur une consommation plus responsable**, plus locale, et surtout, plus informée ? Car si l'émission nous a bien prouvé une chose, c'est que la vraie fracture ne se situe pas entre véganes et carnivores, mais entre ceux qui comprennent ce qu'ils mangent et ceux qui suivent des idéologies sans jamais les questionner.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Brunch 1er août 2025

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2025. Les exploitants qui sont intéressés à proposer un brunch peuvent s'inscrire sur le portail suivant : www.login.portailpaysans.ch/registration

Il est possible de proposer des brunchs dans divers formats. Le secrétariat se tient à disposition pour vos questions.

Contrôle OVET et police lors des mises

⚠ Lors des dernières éliminations, de nombreux contrôles et amendes ont été effectués par l'OVET concernant ces barrières. Malheureusement, cette infraction n'est pas seulement coûteuse, mais elle relève aussi de la protection des animaux et est directement signalée au ministère public. Après discussion avec l'OVET, ils reconnaissent que cette règle est discutable et qu'il ne s'agit pas de maltraitance animale. Ils ont promis d'agir pour faire modifier l'intitulé de cette amende. Cependant, en attendant, nous vous conseillons vivement d'installer ces fermetures lorsque vous transportez du bétail afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Ristourne sur les carburants

Encore passablement d'exploitations ne font pas valoir leur droit à la ristourne sur les carburants. Les exploitations qui ont perçu la ristourne l'année précédente (versée début décembre), reçoivent automatiquement un formulaire pour l'année suivante, par poste, en même temps que la décision de remboursement. Elles doivent le contrôler, le signer et le renvoyer. **Délai légal: 30 juin 2025.** Pour bénéficier de la ristourne, le délai de retour du formulaire à l'OFDF est fixé au **30 juin 2025**. (renvoi du formulaire par courrier A+, vivement recommandé). Si l'exploitant-e a changé, l'ancien-ne exploitant-e transmet si possible le formulaire au nouvel exploitant qui peut alors l'adapter avec ses nouvelles coordonnées.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB

Infos INFORAMA

info.avet@be.ch, www.be.ch/avet, T +41 31 633 52 70

Piétin – Préparation de l'estivage indemne piétin

Le 31 mars 2025, la première période de contrôle se termine. Les travaux d'assainissement battent leur plein. Les exploitations qui souhaitent estiver leurs moutons doivent tout mettre en œuvre pour terminer l'assainissement à temps.

En savoir plus : Piétin du mouton

Langue bleue – protéger les animaux réceptifs

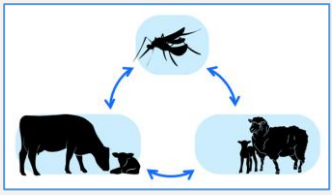

Avec la hausse des températures au printemps, on s'attend à une recrudescence des cas de la maladie de la langue bleue. En vaccinant les animaux réceptifs, vous les protégez contre les maladies graves et préservez leur production laitière et leur fertilité.

En savoir plus : Maladie de la langue bleue

Prescriptions d'estivage

Les prescriptions d'estivage contribuent à garantir la protection des animaux sur les pâturages et les alpages et à minimiser le risque de transmission de maladies contagieuses. Les prescriptions actualisées pour l'année 2025 ont été publiées récemment.

En savoir plus : Estivage

Début de la saison des récoltes : éviter l'introduction de la peste porcine africaine (PPA)

La PPA peut être introduite dans de nouvelles régions par le biais de produits carnés. Indiquez au personnel étranger de ne pas importer de produits carnés de leur pays et de les éliminer correctement.

En savoir plus : Peste porcine africaine

Grippe aviaire : suppression des régions de contrôle et d'observation

Les régions de contrôle et d'observation de la grippe aviaire seront supprimées le 31 mars 2025. Il est toujours recommandé de prendre des mesures de précaution afin d'éviter tout contact entre les volailles domestiques et les oiseaux sauvages.

Pour en savoir plus : Grippe aviaire

■ Inforama

Fête des Paysannes et Paysans jurassiens

La Fête des Paysannes et Paysans est de retour du 7 au 8 juin 2025 du côté du Mont de Coeuve. Le programme de ce week-end est à découvrir sur notre site internet www.agrijura.ch.

Le samedi 7 juin sera dédié à l'élevage. **Un concours bovin** sera organisé sur le site du Mont de Coeuve. **Il sera ouvert à tous les éleveurs du Jura et pour toutes les races.** Les inscriptions se font en ligne sur le site www.arcjuexpo.ch. **La soirée des JAJ** permettra à tout le monde de se retrouver le samedi soir. Le dimanche sera consacré au grand public pour une journée **« portes ouvertes à la ferme »**. Nous vous attendons nombreuses et nombreux du 7 au 8 juin sur le site de la cavalerie du Mont de Coeuve.

Panneaux contre les déchets

Les déchets sauvages restent un problème majeur pour l'agriculture. Avec l'arrivée du printemps, AgriJura met à disposition des panneaux pour sensibiliser la population à la problématique. Arborant le message « Les déchets tuent nos animaux », ces panneaux visent à encourager la population à ne pas abandonner ses déchets dans la nature. Les emballages de boissons ou de nourriture jetés n'importe comment, non seulement occasionnent beaucoup de travail supplémentaire pour les familles paysannes, mais aussi mettent en danger la santé des animaux de rente. En cas d'intérêt, **vous trouverez les panneaux dans les locaux d'AgriJura à Courtételle**, ainsi qu'auprès des communes partenaires

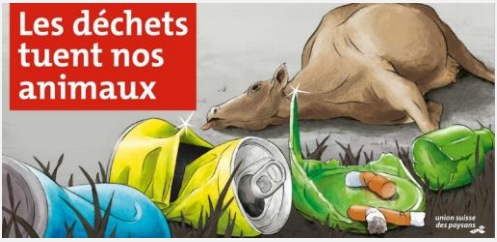

Brunch du 1er août : prestataires recherchés

Le Brunch à la ferme du 1er août est une tradition très appréciée. La demande au sein de la population est élevée, mais l'offre reste limitée. L'évènement est une formidable occasion de jeter un pont entre les familles paysannes et les consommatrices et consommateurs. Le Brunch offre une plateforme idéale pour présenter l'essence de l'agriculture jurassienne : une alimentation de proximité produite de manière durable et respectueuse des animaux. Jetez donc un coup d'œil sous le site internet du Brunch à la ferme du 1er août et inscrivez votre exploitation à l'évènement sur le Portail paysans. Nous nous réjouissons de vous savoir parmi nous, chaque participation compte ! Le délai d'inscription court **jusqu'à fin avril 2025**.

■ François Monin et Marc Kury, AgriJura

FRI'VULG – Les publications de notre site internet pour répondre aux questions des exploitant-e-s

Luc Scherrer, conseiller agricole, FRI

L'enfouissement des matières organiques, notamment des engrais de ferme, une aberration pédologique !

La labour « profond » après épandage d'engrais de ferme notamment du fumier est une pratique courante avant l'implantation d'un maïs. Pourtant, sous le regard du fonctionnement du sol, cette technique culturale est néfaste et ne devrait plus se pratiquer.

Petits rappels succincts sur les voies de dégradations des matières organiques dans le sol

Commençons par la voie aérobie, celle en présence d'oxygène. Les matières organiques se comportent exactement comme dans notre corps, la plupart des molécules sont scindées en sucres simples qui vont fournir de l'énergie, de la biomasse vivante et du CO_2. Ce qui est plus difficilement dégradable sort notamment en fèces ou en matières mortes et cela correspond à l'humus dans les sols.

En absence d'oxygène, appelée voie anaérobie, le fonctionnement est celui d'une panse ou d'un biogaz. Outre des microorganismes différents et spécialisés, les processus sont plus complexes mais comparables à la voie aérobie à la différence près que du méthane est produit (CH_4). Rappelons que ce gaz est toxique pour beaucoup d'êtres vivants.

Fumier de plus d'une année remonté d'un labour.

Comment évolue le taux d'oxygène dans le sol ?

L'évolution de l'oxygène est ardue à mesurer dans un sol car il dépend de beaucoup de facteurs comme le taux d'activité biologique (respiration), la porosité et sa connectivité ou encore l'humidité du sol. Toujours est-il que le taux d'oxygène diminue avec la profondeur. Il est communément admis que dans un sol standard, donc avec moins de 30% d'argile, le taux passe de 21% d'O2 en surface, à 15% à 20 cm pour être quasiment insignifiant dès 60 cm de profondeur.

Le fumier apporté avant le maïs 2024 ressort avec le labour de l'automne 2024.

O2 : influence sur les décomposeurs

La plus grande diversité et la plus grande quantité des organismes dégradant les matières organiques sont des êtres aérobies. La gamme est très vaste, des gros insectes en passant par les collemboles pour finir avec les plus petits microorganismes bactériens. Il ne faut surtout pas oublier toute la communauté fongique qui permet pour certains de dégrader la lignine donc le bois. Pour la plupart de ces êtres vivants, de faibles variations vers le bas du taux d'oxygène est délétère et mortel à des seuils proches de 16-17% d'O2. Autrement dit, dès 10 – 15 cm de profondeur, cela devient complexe pour eux, d'autant plus si on ajoute du tassement ou une mauvaise structure et un excès d'eau. Observez un vieux piquet de clôture un fois sorti du sol: il est dégradé au plus jusqu'à 15 cm maximum et ensuite il est quasiment intact. CQFD ?

Alors pourquoi ?

Pourquoi chaque sortie d'hiver on voit du fumier être épandu et rapidement mis au fond de la raie de charrue à 20 cm, 25 cm? A ces profondeurs, nous ne pouvons miser que sur les communautés anaérobies pour valoriser cet engrais de ferme. D'autant plus que si par malheur le printemps est pluvieux, le fumier va s'engorger d'eau. L'évolution de cette matière organique sera faible et après l'ensilage, ce fumier va ressortir avec le labour pour lutter contre la fusariose.

L'exemple de l'essai à Loveresse

Dans le cadre de notre journée Terres Vivantes à Loveresse en septembre 2024, nous avons procédé à 3 travaux du sol après épandage de fumier: 1. Labour standard à 20 cm, 2. Labour plus superficiel à 15 cm, 3. une incorporation du fumier en surface (‹10 cm). Trois mois après l'épandage, nous avons retrouvé du fumier dans les procédés avec charrue mais plus du tout avec l'incorporation en surface.

Le labour 2025 a remonté des chaumes de maïs récoltés à l'automne 2023 et enfouies dans la foulée.

Faisons évoluer les pratiques

Oui, durant de très nombreuses années, l'agronomie suisse préconisait un enfouissement des engrais de ferme. Cependant, les connaissances ont évolué. Il est temps de laisser de côté certaines mauvaises habitudes et de **valoriser tout le potentiel des engrais de ferme en les incorporant uniquement en surface voire pas du tout** en faisant confiance à la biodiversité des sols pour les intégrer au sol. Lors d'épandages de fumier sur des prairies, ce dernier n'est pas enfoui et l'agriculteur est tout de même confiant dans sa manière de travailler.

■ Luc Scherrer, FRI

Retrouvez ici les actualités de la rubrique FRI'VULG

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

FORMATION CONTINUE

Généralités

Coût

Sauf indication spécifique, les cours proposés sont inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 60.- par soirée ou demi-jour.

Inscription

Les personnes intéressées s'inscrivent en ligne sur le site www.frij.ch/formation_continue ou au moyen du bulletin d'inscription en page 25 du présent Terrien interjurassien, ou par courriel à info@frij.ch, ou par T au 032 545 56 00.

Merci d'indiquer le numéro et le titre du cours, ainsi que la date de la session choisie, le cas échéant. En principe, le délai d'inscription est fixé 15 jours avant le début du cours.

Confirmation

Les personnes inscrites à un cours recevront une confirmation, avec les éventuelles informations complémentaires nécessaires. Si un cours ne recueille pas suffisamment d'inscriptions, il sera annulé. Les personnes inscrites, le cas échéant, seront également averties.

Information complémentaire

Les descriptifs des cours complets, précisant les contenus et informations utiles, peuvent être consultés sur le site www.frij/formation_continue.

Agriculture

Cultures spéciales

Echanges de pratiques entre producteurs maraîchers bio

Groupe d'intérêt 25CSP02

L'échange entre pairs est une excellente manière de partager ses questionnements et ses expériences. Dans le cadre des groupes ProBio constitués sur l'impulsion Bio Suisse, un groupe de maraîchers du Jura et Jura Bernois s'est formé dans cette optique et se réunit 3 à 4 fois par an pour des visites chez des producteurs et traiter des thématiques spécifiques. Entièrement autonomes, les membres choisissent les thèmes à aborder et les objectifs à atteindre ensemble.

Durée : 1 demi-jour par rencontre

Dates et lieux : Fixés durant l'année par les participants en fonction des thématiques abordées

Intervenant : Denis Anselmo, FRI

Inscription : À tout moment, à l'aide du talon d'inscription annexé, ou par T au 032 545 56 00, ou en ligne sur le site www.frij.ch/formation continue.

Remarque : Groupe orienté sur la production biologique, mais producteurs PER bienvenus. Formation capitalisable pour la reconversion Bio Suisse. Grâce au soutien de Bio Suisse, participation aux activités du groupe gratuite et non imputée sur les cours inclus dans l'abonnement aux prestations FRI.

Produits du terroir

Lancer et gérer un cabanon de vente directe

Cours sur inscription 25PTE03

Pratiquer la vente directe avec succès requière la maîtrise d'un certain nombre d'éléments et de compétences. Les agriculteurs qui souhaitent se lancer dans la vente directe de leurs produits, ainsi que des produits régionaux de tiers trouveront dans ce cours toutes les informations nécessaires pour démarrer leur activité. Dispensé sur 3 soirées, le cours permettra d'acquérir les notions de base pour mettre en place un cabanon de vente directe : connaître les aspects légaux, fixer les prix, définir son assortiment et communiquer cette nouvelle offre.

Durée : 3 soirées

Dates et lieux : **Mardis 6 mai 2025 FRI Loveresse, 13 et 20 mai 2025** FRI Courtemelon, **20h00-22h00**

Intervenants : Nadège Koller, Cédric Linder, Laurie Marchand, René Métrailler, Gaël Willemin, FRI

Inscription : Jusqu'au 23 avril 2025

Remarque : Possibilité de ne suivre que l'une ou l'autre des soirées. 3e soirée cours commun avec le cours « Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux ». Possibilité de compléter la formation avec le cours « Initiation à Canva » et la création de contenu visuel.

Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux

Cours sur inscription 25PTE04

Une communication efficace sur les réseaux sociaux implique le respect de certains codes et la maîtrise de certaines astuces. Ce cours vous apprend à maximiser l'impact de votre présence en ligne, notamment sur Instagram et Facebook. Vous découvrirez comment créer un contenu engageant, choisir les bons réseaux pour votre audience et utiliser des outils d'analyse pour mesurer votre succès. Vous serez ainsi à même de concevoir des stratégies efficaces pour valoriser et promouvoir votre contenu sur les réseaux sociaux.

Durée : 1 soirée

Date et lieu : **Mardi 20 mai 2025, 20h30 - 22h00,** FRI-Courtemelon

Intervenants : Marco La Spia, Pic-objectif, Courtételle
Gaël Willemin, FRI

Inscription : Jusqu'au 10 mai 2025

Initiation à Canva : Communication visuelle – Création flyers

Cours sur inscription 25PTE05

Canva est un outil de design et de communication visuelle en ligne dont la mission est de permettre à tout le monde de concevoir et de publier selon ses envies. Ce cours d'initiation à Canva (version gratuite) en deux sessions vous apprendra à créer des affiches et des flyers efficaces. Vous découvrirez les bases du marketing visuel, prendrez en main Canva et créerez votre propre visuel. Le second cours sera dédié à la critique professionnelle de vos créations, avec des conseils pour les améliorer.

Durée : 2 soirées

Dates et lieu : **Mardis 27 mai et 3 juin 2025, 19h00 - 21h00,** FRI-Courtemelon

Intervenants : Annick Wougly, Annick & Yannick, Agence de communication et design, Delémont
Gaël Willemin, FRI

Inscription : Jusqu'au 17 mai 2025

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

AUTRES ACTUALITES

Conférence de Stéphane Burgos (HAFL) mercredi 23 avril 2025 à 19h30 à Courtemelon (FRI)

Comprendre et préserver nos sols : défis et solutions

Curieux curieuses de savoir ce qui se cache sous vos pieds ? Rejoignez-nous pour une conférence destinée à tous ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur les sols, leur formation et leurs importances cruciales : que vous soyez un agriculteur expérimenté, un passionné de jardinage, ou simplement intéressé par l'environnement qui nous entoure.

Apprenez-en plus sur les sols à l'occasion d'une conférence de Stéphane Burgos (HAFL) le mercredi 23 avril 2025 à 19h30 à Courtemelon (FRI)

Objectifs de la conférence :

- Comprendre ce qu'est un sol et comment il se forme.
- Découvrir les paramètres clés de la fertilité des sols et les défis pour la maintenir.
- Prendre conscience de la fragilité des sols et de l'importance de leur préservation.

Au programme :

- **Les constituants du sol :** Explorez les éléments essentiels qui composent nos sols, tels que les minéraux, la matière organique, l'activité biologique, et la porosité remplie d'air et d'eau.
- **L'interaction Sol-Plante-Atmosphère :** Découvrez les conditions nécessaires pour une croissance optimale des plantes, que ce soit dans votre jardin ou dans les champs agricoles.
- **Concepts agronomiques de base :** Apprenez les principes fondamentaux pour assurer une croissance saine des plantes, en optimisant l'eau, les nutriments et les fonctions naturelles du sol.
- **Les menaces qualitatives et quantitatives : comment éviter les problèmes ?** Identifiez les principales menaces pour nos sols, telles que l'érosion, le tassement ou la bétonisation.

Table ronde :

La conférence sera suivie d'une table ronde animée, réunissant des perspectives variées sur les enjeux de préservation des sols. Agriculteurs, vulgarisateurs, scientifiques et représentants des services cantonaux partageront leurs visions et répondront à vos questions.

Prof. Dr. Stéphane Burgos

Enseignant-chercheur à la Haute École des Sciences Agronomiques, Forestières et Alimentaires (HAFL), animera cette conférence sur les sols.

Avec une vaste expérience dans le domaine de l'agronomie et des sciences du sol, Stéphane Burgos est reconnu pour son expertise et sa capacité à vulgariser des concepts complexes pour les rendre accessibles à tous. Ses recherches portent sur la fertilité des sols, les pratiques agricoles durables et la préservation des ressources naturelles. Il a notamment contribué à un programme visant à promouvoir l'utilisation durable des ressources en humus dans le canton de Soleure. Ce programme met l'accent sur la préservation de la fertilité des sols et la réduction de l'érosion, en encourageant des pratiques agricoles respectueuses.

Entrée libre, pas d'inscription préalable nécessaire

Contacts :

Luc Scherrer

Amélie Fietier

■ Luc Scherrer, Amélie Fietier, FRI

Communications Fiduciaire

Valeur fiscale 2024 des actions Landi

Voici quelques informations en lien avec la valeur fiscale d'une action Landi ArcJura pour l'année 2024 :

→ **Contribuable jurassien :** CHF 310.-
→ **Contribuable hors canton :** CHF 405.-

Pour les détenteurs d'une action Landi, il s'agit d'un élément imposable dans la fortune.

A-TWIN.Cash 2.0

Nous nous permettons de vous rappeler quelques informations concernant le programme A-TWIN.Cash 2.0, qui est la nouvelle version du logiciel ATWin.Cash. Ce logiciel conserve les mêmes possibilités d'utilisation que l'ancienne version et comprend donc les quatre modules traditionnels :

- A-TWIN.CashBooking (saisie des écritures comptables) ;
- A-TWIN.CashBanking (comptabilisation possible par l'importation des écritures bancaires depuis votre e-banking. Possibilité des gérer les paiements des factures directement depuis le programme comptable. Compatible avec l'application A.TWIN.Mobile pour le scannage des factures QR) ;
- A-TWIN.CashFarmdata (saisie des inventaires et transitoires) ;
- A-TWIN.CashLandi (importation automatique des factures Landi).

Ce logiciel a pour but de remplacer l'ancienne version d'ATwin.Cash. C'est pourquoi, nous conseillons aux utilisateurs du logiciel de migrer dès à présent vers ATwin.Cash 2.0.

N'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt ou de questions, nous sommes à votre disposition pour y répondre. Vous pouvez également consulter le site internet : www.agro-twin.ch pour obtenir des informations.

■ Votre équipe Fiduciaire FRI

JURA.CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Marchés publics de bétail

Bovins

Seuls les animaux provenant d'exploitations présentant un risque négligeable de BVD (feu vert) peuvent être amenés sur les marchés bovins. Afin que le feu vert soit visible, il est instamment demandé d'éditer les documents d'accompagnement par internet (si impossibilité de le faire, écrire « feu BVD vert » sur le document d'accompagnement, à côté du numéro BDTA de l'animal, afin de l'attester).

Les feux de signalisation BVD peuvent être consultés dans la BDTA (dans les détails de l'exploitation).

Inscriptions par Internet :

www.agrijura.ch -› Marché de bétail -› Inscriptions aux marchés de bétail (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 78 33, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch - Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés.

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai d'inscription
Lundi	28 avril 2025	8h15	Porrentruy	Mardi 22 avril (10h00)
Mercredi	7 mai 2025	8h15	Saignelégier	Mardi 29 avril (10h00)
Lundi	19 mai 2025	8h15	Glovelier	Mardi 13 mai (10h00)
Lundi	26 mai 2025	8h15	Porrentruy	Mardi 20 mai (10h00)
Lundi	2 juin 2025	8h15	Saignelégier	Mardi 27 mai (10h00)

Moutons

Informations par rapport au piétin

La décision d'organiser le marché de moutons comme « non testé » ou « indemne de piétin » sera prise en fonction des inscriptions. L'information sera envoyée par courrier électronique aux personnes ayant inscrit des animaux. Elle sera également visible sur le site internet de Proviande (www.proviande.ch – Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés).

Les annonces doivent être faites par téléphone uniquement (032 420 78 33). Les informations suivantes seront recueillies :

- Nom, prénom, domicile du propriétaire
- No de téléphone
- Adresse e-mail
- No BDTA
- Statut de l'exploitation concernant le piétin (« indemne » ou « non testé »)
- Nombre d'animaux qui seront amenés au marché (indiquer les catégories)

Jour	Date	Lieu	Délai d'inscription
Mardi	24 juin 2025	Glovelier	Lundi 16 juin 2025 (12h00)
Lundi	4 août 2025	Glovelier	Lundi 28 juillet 2025 (12h00)
Mardi	14 octobre 2025	Glovelier	Lundi 6 octobre 2025 (12h00)
Mardi	9 décembre 2025	Glovelier	Lundi 1er décembre 2025 (12h00)

■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat

Marchés de bétail de boucherie du Jura bernois

Prochains marchés de bétail de boucherie 2025

Tavannes, 08h30, lundi

12.05.2025	16.06.2025	14.07.2025	11.08.2025	08.09.2025	13.10.2025
08.12.2025					

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermundingen

SEGECA FIDUCIAIRE

Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA) 2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances
T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Rachat dans le pilier 3a

A partir du 1er janvier 2025, les personnes qui n'ont pas versé chaque année les cotisations maximales dans leur pilier 3a ont la possibilité de racheter ces cotisations pendant 10 ans au plus. Ces versements sont déductibles fiscalement et se limitent à la petite déduction (CHF 7'258.- en 2025). Cela s'applique également aux personnes indépendantes.

Le premier rachat n'est possible qu'à partir de 2026 pour un versement non effectué en 2025.

Pour ce faire, il faut formuler une demande préalable de rachat auprès de son institution. Cette dernière devra examiner les indications fournies.

Il y a des conditions spécifiques pour avoir droit au rachat :

1. Les cotisations maximales n'ont pas été versées au cours des dix ans précédant le rachat ;
2. La personne doit avoir eu le droit de verser des cotisations au pilier 3a (avoir touché un salaire soumis à l'AVS pendant l'année pour laquelle elle souhaite verser des cotisations) ;
3. Remplir la condition n° 2 pendant l'année au cours de laquelle elle effectue le rachat ;
4. Avoir versé la totalité de la cotisation ordinaire pour l'année en question.

Nous restons à votre disposition en cas de questions.

■ Votre partenaire : Fiduciaire SEGECA

FEB JB

Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Malheureusement, la date du marché de Tavannes est ultérieure à la date de mise en page du Terrien.

Prochains marchés : Tavannes 12 mai 2025, 16 juin 2025, 14 juillet 2025, 11 août 2025.

Résultats ARC JURASSIEN EXPO

Mention honorable +

Pis HO Junior	Neufs Prés Monument CARLOUCHE, Grossen Fritz, Les Ecorcheresses
Pis HO senior	Hautdescrêts Power PASSOA, Ganguin Nicolas et Christine, Eschert

Mention honorable

+ réserve Pis RH Senior	La Cerlière Mr l'Mac MILEIKA, Gasser Martial, Les Pontins
Championne SI	Amigo FEDELIA, Monnat Claude-François et Heidi, La Chaux-de-Fonds
Pis SI	Mars SINA, Wüthrich Laura et Christian, Montagne de Courtelary

Lors de la présentation des catégories, plusieurs autres vaches ont été classées dans les 5 premiers rangs.

Félicitations à tous ces éleveurs.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le palmarès complet sur le site www.arcjuexpo.ch.

Expo Bulle

Cat. 3 1er rang Siegsoleil Pirlo OLA Siegenthaler Jean, Mont-Soleil

Félicitations à tous les éleveurs pour leur participation. Tous les résultats sont disponibles sur le site www.expobulle.ch.

Mises 2025

La mise du 7 mai 2025 est annulée par manque d'inscription.

Prochaines mises : 20 août 2025, 19 novembre 2025.

Concours des taureaux : correctif

Une erreur est survenue lors de la mise en page. Avec toutes nos excuses.

Champion SF+SI BELLO, Giauque Claude-Alain, Prêles

Activités et expo 2025

25.04-04.05.2025	Bea expo permanente, Berne
02.05.2025	Bea, expo élite, Berne
05.09.2025	Concours taureaux, Les Ponts-de-Martel

■ Président : Claude-François Monnat

ASETA – Section Jura / Jura bernois
2852 Courtemelon

Valère Chappuis, gérant, Chemin de la Pâle 4, 2824 Vicques, T 077 456 22 55, valere.chappuis2000@gmail.com

Convocation tests de pompe à traiter

Les tests de pompe à traiter se dérouleront cette du **5 au 8 mai 2025, pour la vallée, chez GVS à Boécourt.**

Nous rappelons à tous que les tests de pompe sont à effectuer tous les 3 ans, toute nouvelle pompe à traiter doit impérativement être annoncée. De même que toute personne n'ayant pas reçu de convocation est priée d'annoncer son souhait de venir tester sa pompe à traiter auprès du nouveau gérant de l'ASETA, M. Valère Chappuis, en le contactant aux coordonnées suivantes :

Téléphone ou What's app : 077 456 22 55

Courriel : valere.chappuis2000@gmail.com

Adresse : Chemin de la Pâle 4, 2824 Vicques

■ Votre gérant, Valère Chappuis

Union des paysannes du Jura bernois

Rue du Pierre-Pertuis 1, 2605 Sonceboz, T 078 248 53 95, info@upjb.ch

Cadeau fête des mamans

A l'occasion de la fête des mamans, nous vous proposons 2 cadeaux (un cornet pour CHF 21.50 et un coffret pour CHF 38.-). Une jolie façon de penser à celles qui font tant pour nous …

Informations et commandes : https://up-jb.ch/actu/

■ La secrétaire : Daniela Freiburghaus

Fédération des associations d'élevage du menu bétail du Jura bernois

Concours caprins-mercredi 7 mai 2025 au Mont-Crosin

Le concours du syndicat caprins de Tavannes aura lieu le

Mercredi 7 mai 2025, dès 9h30
chez Mikaël Zürcher, Montagne du Droit 150, 2610 Mont-Crosin

Merci d'annoncer vos animaux au teneur du registre Heini Hofstetter, Mont-Tramelan.

Save the date : 11 octobre 2025

Le marché concours menu bétail aura lieu le **samedi 11 octobre 2025** au Manège d'Orange à Tavannes

■ La gérante : Catia Kohli

Inscription aux prestations de formation continue de la FRI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP / Localité : _____

Tél. _____ Natel : _____

E-mail : _____ N° d'exploitation :_____

Abonné aux prestations FRI : ☐ Oui ☐ Non

S'inscrit aux formations suivantes (indiquer le titre exact de la/des formation(s) souhaitée(s):

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

Date : _____ Signature : _____

Remarques :_____

A retourner à : Fondation Rurale Interjurassienne www.frij.ch
Formation continue
Courtemelon / CP 65
2852 Courtételle

Samedi, 17 mai 2025

BRAUNVIEH

sociable, spontané, informatif.

brune suisse local

sur l'exploitation de la
famille Kohli, Plain Fahyn 46c, 2742 Perrefitte

A partir de 10h Portes ouvertes avec apéritif et restauration
13.30 Uhr Exposé de Martin Rust, directeur, sur les actualités de la fédération

CUMA des 3 Rivières

10 ans de la
CUMA des
Trois Rivières

A la suite de la journée portes ouvertes de la Brune Suisse Local, venez fêter avec nous...

Dès 15h Ouverture des stands en relation avec les 10 ans de la CUMA des Trois Rivières
Concours "Banc d'essai de prise de force du tracteur" - Informations et inscriptions obligatoires auprès de Nicolas Ganguin 076 369 07 41

Dès 20h30 Animation musicale avec les Eoliennes, bar
Restauration et Tombola toute la journée

La Mission Évangélique au Tchad a le plaisir de vous inviter à une soirée dédiée au projet ProSARG (Sécurité Alimentaire et Résilience au Guéra), un programme qui accompagne les agriculteur.rice.s tchadien.ne.s face aux défis climatiques et agricoles.

- Découvrez une initiative concrète qui change la vie des paysan.ne.s au Tchad
- Saisissez les enjeux de l'agroécologie face aux défis climatiques
- Échangez avec des acteurs engagés dans l'humanitaire et le développement durable

Intervenants : Dieudonné Abakar, responsable du projet & Roger Zürcher, ingénieur agronome, consultant pour le projet

MET
Mission Évangélique au Tchad

+ film & collation...
...toutes les infos ici →

Cette soirée est précédée de notre AG publique à 19h00 - bienvenue !

Mission Évangélique au Tchad, Rue Centrale 60, 2740 Moutier
032 493 25 46 info@missiontchad.org

JAA
CH-2852 Courtételle
P.P. / Journal

IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@frij.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

23.04-25	Conférence M. Burgos (HAFL) à 19h30 à Courtemelon	17-18
25.04-04.05	FEBJB : Bea expo permanente à Berne	23
28.04.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	20
02.05.25	FEBJB : Bea expo élite à Berne	23
07.05.25	Féd. assoc. d'élevage du menu bétail du Jura bernois : Concours caprins	25
05-08.05.25	ASETA : Tests de pompe à traiter à Boécourt	24
07.05.25	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	20
07.05.25	FEBJB : MISE ANNULEE	23
12.05.25	TERRIEN interjurassien n°25-177 : dernier délai de réception des articles et annonces	
12.05.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
19.05.25	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	20
26.05.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	20
02.06.25	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	20
07-08.06.25	AgriJura : Fête des Paysannes et Paysans jurassiens	12
09.06.25	TERRIEN interjurassien n°25-178 : dernier délai de réception des articles et annonces	
16.06.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
24.06.25	Marché de moutons à Glovelier	21
14.07.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
01.08.25	CAJB : Brunch du 1er août 2025	10
01.08.25	AgriJura : Brunch du 1er août 2025	13
04.08.25	Marché de moutons à Glovelier	21
11.08.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
20.08.25	FEBJB : Mise	23
05.09.25	FEBJB : Concours taureaux, Les Ponts-de-Martel	23
08.09.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
27-28.09.25	Festival Terroir Suisse : hôte d'honneur le Canton de Vaud	2-3
11.10.25	Féd. assoc. d'élevage du menu bétail du Jura bernois : Marché concours menu bétail	22
13.10.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
14.10.25	Marché de moutons à Glovelier	21
19.11.25	FEBJB : Mise	23
08.12.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
09.12.25	Marché de moutons à Glovelier	21